

ÉDITORIAL **Contre toutes les occupations illégales**

CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Comme beaucoup de Français, j'ai été choqué d'apprendre qu'une dame de 83 ans avait dû se battre pour que le tribunal de Rennes ordonne l'expulsion des squatteurs qui occupaient sa maison depuis 2013. Et j'approuve mes collègues parlementaires qui s'emploient à corriger l'absurde loi actuelle, qui oblige au bout de 48 heures d'occupation un propriétaire à aller en justice pour récupérer son bien, les occupants pouvant alors invoquer le « droit au logement »!

J'y suis d'autant plus sensible que, ici ou là dans le 16^e, nous voyons s'installer des squatteurs qui bafouent le droit de propriété et génèrent troubles et nuisances. Mais ce sont toutes les occupations illégales qu'il faut dénoncer, y compris celles sur l'espace public : la mendicité organisée sur nos trottoirs, le vagabondage dans nos rues de groupes de SDF alcoolisés et violents ou les campements Roms dans le Bois de Boulogne ne sont pas plus admissibles que l'invasion d'un logement. Et il faudra

bien redonner un jour à la police et à la justice le cadre légal leur permettant de combattre efficacement ces phénomènes qui ne cessent de prendre de l'ampleur.

Focus sur...**Bronzage sans cambriolage**

Alors que s'approchent à grands pas les vacances scolaires d'été (du samedi 4 juillet au mardi 1^{er} septembre), un bon conseil pour faire échec aux cambrioleurs, toujours actifs dans la capitale. Si vous laissez vide votre résidence parisienne en période de vacances scolaires, inscrivez-vous au plus tard 48h avant votre départ à l'Opération Tranquillité Vacances. Des patrouilles quotidiennes surveilleront votre habitation (immeuble, maison ou péniche) ou votre commerce pendant votre absence.

Inscrivez-vous soit en téléchargeant le formulaire sur le site de la Préfecture de Police, www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr, puis en le rapportant rempli dans un commissariat avec un justificatif de domicile, soit en ligne sur www.mon.service-public.fr, soit directement dans un commissariat. Dans le 16^e, les trois commissariats disponibles sont le commissariat central, 62, avenue Mozart, la BDEP Chaillot, 4, rue du Bouquet de Longchamp, et le SAIP, 75,

rue de la Faisanderie. Par ailleurs, fermez vos volets, prévenez de votre absence votre gardien(ne) ou des voisins de confiance, et faites suivre ou relever votre courrier : rien de plus révélateur qu'un tas de lettres et de journaux empilé sur un paillason... Assurez et photographiez vos objets de valeur, conservez en lieu sûr factures, photos et expertises, et si possible les objets eux-mêmes.



Reconnaître les spécificités et les priorités du 16^e



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Dans son éditorial de mars dernier (*cf. la lettre Sécurité n°49*), Claude Goasguen expliquait combien le « Contrat parisien de prévention et de sécurité 2015-2020 », présenté et adopté par la majorité PS-PC-Verts du Conseil de Paris, était un texte décalé, inadapté et voué à l'échec, car ne retenant aucune des solutions qui pourraient lui donner une véritable efficacité (création d'une police municipale, doublement de la vidéo-protection, etc.).

Nous allons maintenant passer à la seconde partie de cet exercice, la déclinaison de ce contrat dans chaque arrondissement. En ce qui concerne le 16^e, les représentants de la Ville de Paris, de la mairie d'arrondissement, de la Préfecture de Police et de la

Justice vont se réunir pour élaborer un texte spécifique. Soyez assurés que vos élus d'arrondissement se batront pour que soient reconnues et prises en compte les spécificités de notre quartier et les priorités de ses habitants, afin que la sécurité y demeure la première des libertés.

En bref... En bref... En bref...

Bois de Boulogne. La réunion thématique du CSPDA consacrée à la sécurité dans le Bois de Boulogne s'est tenue le 13 mai à la mairie du 16^e. Soutenu par de nombreux concessionnaires, Gérard Gachet, adjoint au maire, a dénoncé l'envahissement de la prostitution, notamment aux abords des clubs sportifs accueillant des enfants, le non-respect de l'arrêté préfectoral interdisant les camionnettes dans le Bois, l'aggravation de la délinquance, en particulier des vols à la roulotte, et le non-respect de l'environnement par des rassemblements confondant le week-end certaines pelouses avec des aires géantes de barbecue.

Bois de Boulogne (bis). Dans son rapport d'activité du mois de mai, la Direction de la prévention et de la protection (DPP) de la Mairie de Paris note que « *le Bois de Boulogne fait toujours l'objet de tentative d'installation de populations de l'Est* » et que « *une opération de destruction d'un local désaffecté et squatté a été organisée au début du mois de mai* ».

Boulevard Murat. Après l'importante opération de police du 14 avril contre les dealers du 183 boulevard Murat (*cf. la lettre Sécurité n°51*), les forces de l'ordre sont de nouveau intervenues sur le secteur dans la soirée du 20 mai. Deux personnes ont été interpellées, mais de nombreux riverains nous font savoir que le trafic de stupéfiants n'a pas cessé pour autant...

René Cassin. Le 26 mai, une bande venue de la porte d'Asnières, dans le 17^e arrondissement, est venue en découdre devant le lycée professionnel René Cassin avec un groupe originaire de Saint-Ouen. Devant les proportions importantes prises par l'affrontement, le proviseur a fait rentrer les élèves à l'intérieur de l'établissement et la police a dû utiliser des gaz lacrymogènes pour y mettre un terme.

Procureur inquiet. Dans un entretien au Figaro paru le 12 mai, le procureur de la République de Paris, François Molins, déclare que « *la menace terroriste n'a jamais été aussi forte* », et révèle que le nombre de dossiers lié au terrorisme islamiste a « *explosé de 180%* » depuis fin 2013 !

Drame conjugal. Le corps de Charles Lüthi, directeur et secrétaire général de l'Automobile Club de France, a été découvert le dimanche 7 juin défenestré au pied de son immeuble du 16 boulevard Flandrin. Son épouse a été retrouvée morte dans leur appartement, victime de plusieurs coups de couteau.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 52 / juin 2015

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**